



DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 96.00.452.005.1 DU 23 DECEMBRE 1996

**Ensembles de mesurage routiers  
SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES  
modèles MONO-2493, MONO-4893,  
DUO-2493, DUO-4893,  
MONO-2493/GD, MONO-4893/GD,  
DUO-2493/GD, DUO-4893/GD,  
MONO-9693, MONO-8093,  
MONO-9693/GD et MONO-8093/GD  
(PRECISION COMMERCIALE)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

**FABRICANTS**

TULLA Electronics Ltd, Tulla Coclave, Irlande.

ELTOMATIC, Fabrieksvej 6, 9490 Pandrup, Danemark.

SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, Systèmes de Stations Service, ZI route de Domqueur, 80100 Abbeville, France.

**DEMANDEUR**

SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, Systèmes de Stations Service, ZI route de Domqueur, 80100 Abbeville.

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1993, page 957.

(2) *Revue de Métrologie*, juillet 1993, page 965.

**OBJET**

La présente décision complète les décisions d'approbation de modèle suivantes :

- n° 93.00.452.005.1 du 7 juillet 1993 (1) relative aux ensembles de mesurage routiers SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, modèles MONO-9693, MONO-8093, MONO-9693/G et MONO-8093/GD,
- n° 93.00.452.006.1 du 7 juillet 1993 (2) relative aux ensembles de mesurage routiers SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, modèles MONO-2493, MONO-2493/GD, MONO-4893, MONO-4893/GD, DUO-2493, DUO-2493/GD, DUO-4893 et DUO-4893/GD.

**CARACTERISTIQUES**

Les ensembles de mesurage routiers SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, modèles MONO-2493, MONO-4893, DUO-2493, DUO-4893, MONO-2493/GD, MONO-4893/GD, DUO-2493/GD, DUO-4893/GD, MONO-9693, MONO-8093, MONO-9693/GD et MONO-8093/GD faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par le mesureur SCHWELM, modèle SM100-A,



faisant partie du compteur volumétrique SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, modèle JH, approuvé par certificat n° 93.00.422.003.0 du 3 septembre 1993 (3).

Les autres caractéristiques, le scellement et les conditions particulières de vérification sont inchangés.

## CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Le mesureur SCHWELM, modèle SM100-A, approuvé pour un débit maximal de 4 800 l/h, ne nécessite plus de dispositif limiteur de débit.

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des ensembles de mesurage routiers doit porter le numéro de la présente décision.

Toutefois, lors de la mise en conformité à la présente décision des ensembles de mesurage routiers déjà en service, le numéro de la présente décision devra être rappelé à proximité de la plaque d'identification initiale sur une étiquette dont le retrait entraîne sa destruction.

## DEPOT DE MODELES

Les plans et schémas permettant d'identifier les modèles ont été déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie, à la sous-direction de la métrologie et chez le demandeur sous la référence DA 20-115.

## VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 7 juillet 2003.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---

(3) Revue de Métrologie, septembre 1993, page 1179.